



iUT Troyes

TAXE

D'APPRENTISSAGE 2024

Choisir l'IUT de Troyes,
c'est investir pour l'avenir
de notre territoire
et de nos entreprises

UN ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE DE QUALITÉ
reconnu à l'international

DES PÉDAGOGIES INNOVANTES
adaptées aux métiers d'aujourd'hui et de demain

UN MODÈLE DE PROFESSIONNALISATION
et d'insertion dans la vie active.

DES ÉQUIPEMENTS ET DU MATÉRIEL
à la pointe de la technologie

Un acteur régional incontournable

de la formation universitaire

LES MISSIONS DE L'IUT

Les Instituts Universitaires de Technologie ont été créés en 1966, et, depuis bientôt 57 ans, la relation étroite des IUT avec l'Entreprise est l'un des principaux facteurs de leur succès comme modèle d'enseignement universitaire et technologique, de professionnalisation et d'insertion dans la vie active.

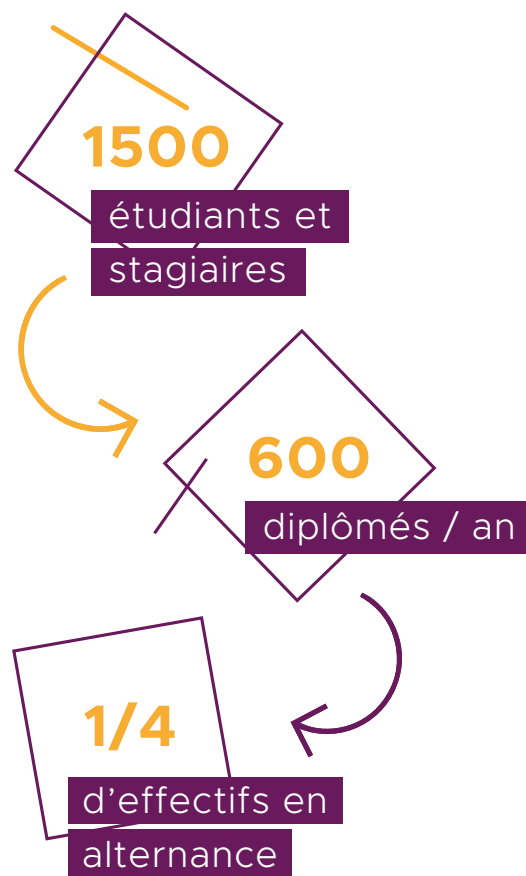
Ils ont une double mission de formation : **initiale et continue**. Caractérisés par leur réactivité et leur capacité d'adaptation aux demandes des entreprises, les IUT avec la mise en place des Bachelors Universitaires de Technologie remplissent le double objectif de :

Favoriser la promotion individuelle des étudiants par :

- une offre de formations diplômantes ou qualifiantes diversifiées
- la validation des acquis de l'expérience et la construction de parcours individualisés de formation

Répondre aux besoins des entreprises par :

- l'ajustement aux besoins de formation exprimés par les entreprises
- la réalisation d'actions pour accompagner l'évolution des qualifications des salariés



L'IUT de TROYES en quelques chiffres :

- 6 Bachelors Universitaires de Technologie
- 6 Licences Professionnelles
- 4 autres formations : DCG, DSCG, DAEU, Passerelle

26 formations dont 16 parcours au sein des B.U.T.
19 de ces formations proposées en alternance

- Un service dédié à la formation continue et alternance certifié ISO 9001 version 2018 par l'AFNOR

- 23 000 m² de bâtiments
- 3 laboratoires de Recherche
- 49 personnels administratifs et techniques
- 97 enseignants et enseignants-chercheurs
- plus de 200 intervenants professionnels
- Une trentaine d'universités partenaires
- Une dizaine de stages réalisés à l'international
- 60 étudiants qui réalisent 1 semestre à l'étranger
- 20 étudiants étrangers accueillis en 2022/2023

UNE OUVERTURE À L'INTERNATIONALE : DÉVELOPPER LA MOBILITÉ

Les chances de réussite professionnelle passent par une ouverture à nos voisins, proches ou éloignés. Être en mesure de comparer des modes de fonctionnement, des modes de pensée, des systèmes de valeur, grâce à une expérience sur le terrain, est un atout indéniable lorsqu'on aborde le monde du travail.

C'est pour répondre à cette évidence que l'IUT favorise la mobilité étudiante :

avec la réalisation d'un semestre à l'étranger, grâce à un stage en entreprise à l'étranger dans le cadre de leur cursus.

L'IUT de Troyes entretient notamment un partenariat avec des universités, du programme européen Erasmus et hors Erasmus. Les étudiants ont également la possibilité de passer le TOEIC Listening and Reading et de suivre des cours de FLE (Français Langue Étrangère).



LA COLLABORATION AVEC LES BRANCHES PROFESSIONNELLES

Pour assurer l'intégration de ses étudiants dans le monde du travail, l'IUT de Troyes confie une large part des enseignements à des intervenants issus du monde de l'entreprise en connexion directe avec les réalités des métiers et s'appuie, en outre, sur l'expertise pédagogique de ses enseignants et chercheurs.

Une large place est donnée à l'apprentissage du métier lors de mises en situation professionnelle et en stage. Dans l'ensemble de ces activités, l'IUT veille au suivi personnalisé de l'étudiant.

LA FORMATION CONTINUE

Soucieux de satisfaire au mieux ses différents partenaires, le Service Formation Continue et Alternance de l'IUT est certifié ISO 9001 Version 2018 par l'AFNOR. Il propose une large gamme de formations, accueille plus de 400 auditeurs, et offre :

- **aux moins de 26 ans** : différents parcours d'études professionnelles associées à un emploi dans le cadre de contrats en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation), qui mènent au B.U.T. ou à la Licence Professionnelle.
- **aux adultes** : des parcours menant à des diplômes nationaux ou des diplômes de l'URCA. Ils s'adressent aux salariés des entreprises et aux demandeurs d'emploi, et permettent aussi bien un approfondissement de compétences qu'une reconversion.
- **aux entreprises** : de procéder à la requalification de leur personnel dans le cadre de parcours qualifiants, spécifiques à leurs besoins.

LES STAGES EN ENTREPRISES

Durant leur cursus à l'IUT de Troyes, les étudiants effectuent un stage de 10 à 16 semaines dans une entreprise. Ce stage, élément indispensable pour préparer l'entrée dans la vie active, complète les acquis scientifiques, technique et général de l'enseignement initial.

Le sujet d'études peut consister en l'analyse d'un aspect particulier de l'activité de l'entreprise, un travail sur un thème précis, la conception ou la réalisation d'un projet. Chaque étudiant est suivi pendant la durée du stage par un enseignant de l'IUT et placé, dans l'entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. À l'issue du stage, un rapport est rédigé et présenté lors d'une soutenance, à laquelle le tuteur de l'entreprise est convié.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2023 GRÂCE À VOUS

- Travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments (ateliers et studio)
- Développement salle TP pour la conception 3D
- Rénovation de la salle de projet
- Matériel pour TP's d'énergie
- Imprimante 3D SLS (poudre)
- Préhenseurs pour robotique
- Équipements salle H avec écran interactif
- Renouvellement matériel informatique et de vidéoprojection
- Robot collaboratif polyarticulé



NOS PROJETS 2024 !

- Rénovation du laboratoire d'essais matériaux
- Microscope numérique haute résolution
- Machine d'impact par chute de masse
- Aménagement du hall principal
- Renouvellement du matériel informatique et de vidéo-projection
- Plusieurs caméras pilotées et de reportage
- Écran géant interactif et tableaux interactifs
- Matériel de contrôles non destructifs et de maintenance prédictive
- Licences de logiciel industriel et pédagogique
- Micro-presse à injecter
- Banc moteur modulaire



Le seul impôt dont vous avez le choix de l'affectation !

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Plus qu'un impôt, le versement de la taxe d'apprentissage est un investissement auprès d'un acteur régional incontournable de la formation universitaire, qui jouit d'une excellente réputation et de la confiance des acteurs économiques.

La taxe d'apprentissage contribue à maintenir et améliorer le niveau de formation par des investissements dans du matériel, la modernisation de notre site, l'évolution de nos enseignements, afin d'offrir aux étudiants des meilleures conditions d'études et des formations de qualité.

Pour l'IUT de Troyes, les recettes de la taxe d'apprentissage représentent un enjeu majeur car elles permettent la réalisation de 1/3 des investissements de l'établissement.



IUT TROYES
UAI 0100684P

À PARTIR DU 27 MAI

OUVERTURE DE LA PLATEFORME AUX EMPLOYEURS

La plateforme **SOLTéA** est le nouveau service public de répartition du solde de la taxe d'apprentissage développé et géré par la Caisse des Dépôts. Elle simplifie les démarches des employeurs et complète l'outillage des acteurs en faveur de la relation établissements-entreprises ; elle garantit aux entreprises :

- un outil unique, simple, intuitif et sécurisé
- une neutralité de recherche
- une transparence d'informations dans la gestion et la répartition

DE MAI À AOÛT

1ÈRE PÉRIODE DE RÉPARTITION

Répartition du 27 mai au 2 août pour un virement des fonds aux établissements le 9 août.

Depuis 2023, un nouveau circuit de versement pour les entreprises a été mis en place. Mais vous aurez toujours le choix de vos affectations et de votre répartition aux formations proposées par l'IUT.

Pour le solde de la taxe d'apprentissage qui sera dû en 2024 au titre des rémunérations versées en 2023, les versements seront à faire par les entreprises à l'Urssaf ou à la MSA. Les demandes d'habilitation et de création de compte seront à faire sur le service Net-entreprises.

DE AOÛT À OCTOBRE

2ÈME PÉRIODE DE RÉPARTITION

Répartition du 12 août au 4 octobre pour un virement des fonds aux établissements le 11 octobre.

SOLTéA, plateforme du solde de la taxe d'apprentissage, vous sera ouverte à partir du 27 mai 2024.

En fin de campagne, vous pourrez consulter les virements bancaires opérés par la Caisse des Dépôts auprès de notre établissement.

À PARTIR DU 25 OCTOBRE

FONDS NON RÉPARTIS

Virement des fonds non répartis à partir du 25 octobre.

CONTACT
IUT DE
TROYES

Direction IUT Troyes
03 25 42 46 10
direction.iut-troyes@univ-reims.fr

9 rue de Québec
CS 90396
10026 Troyes Cedex
www.iut-troyes.univ-reims.fr